

Un document fondamental d'Anne Blanchard : "Les ingénieurs du Roy, de Louis XIV à Louis XVI"

Autor(en): **Rapin, Jean-Jacques**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **125 (1980)**

Heft 3

PDF erstellt am: **27.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-344279>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Un document fondamental d'Anne Blanchard:

« Les ingénieurs du Roy, de Louis XIV à Louis XVI » *

par le major Jean-Jacques Rapin

Il nous a semblé utile de signaler à tous ceux qu'intéressent les problèmes du Génie et des Fortifications la parution d'un volume qui est une véritable somme, consacré à l'étude du corps des «Ingénieurs du Roy».

Rassemblant des hommes à la double formation scientifique et militaire, ce corps d'ingénieurs va jouer un rôle de premier plan non seulement — et même si c'est son rôle premier — dans la construction des fortifications, mais aussi dans l'aménagement des routes, des canaux, des installations portuaires, comme dans de nombreux travaux d'urbanisme et d'architecture, dont on a heureusement conservé plusieurs témoignages (villes fortes de Neuf-Brisach en Alsace, de Mont-Dauphin en Dauphiné, enceinte de Briançon, etc.).

Dans ce volume attachant et extrêmement vivant, malgré sa rigueur scientifique, l'auteur dresse une étude de ce véritable groupe social et corporatif à partir des origines, des conditions de vie, de la formation, des travaux professionnels et militaires de ces hommes. Cette sèche énumération est bien éloignée de l'immense prospection entreprise, dont l'ampleur n'a d'égale que la clarté de l'analyse et de l'exposition. De 1691, date de la création du Département des Fortifications, sous l'impulsion de Vauban, à 1792, c'est toute l'histoire d'un corps spécialisé de l'Ancien Régime qui défile sous nos yeux, avec ses grandes heures et les autres, en une galerie de personnages hauts en couleur, conscients de leurs privilèges comme de leurs devoirs, et dont Vauban chercha d'emblée à parfaire le niveau, comme en témoigne ce texte: «On doit examiner publiquement et à diverses reprises les jeunes gens qui veulent s'introduire dans les fortifications pour y être employés comme ingé-

* Montpellier 1979 — Déposé à la Bibliothèque militaire fédérale et à la Bibliothèque de l'Association St-Maurice.

nieurs, non seulement en ce qui concerne la géométrie et le toisé, mais aussi sur les autres parties des mathématiques plus nécessaires, telles que la trigonométrie, les mécaniques, l'arithmétique, la géographie, l'architecture civile et même le dessin. En suite de quoi je serais d'avis de les obliger à une année ou deux de noviciat dans les places où il y a de grands ouvrages pour savoir quelle sera la portée de leur esprit, leur application et les progrès qu'ils y feront; et ce temps expiré après les avoir derechef examinés sur la théorie et sur la pratique, on pourra les recevoir dans l'ordre de second, leur donnant le brevet et la commission nécessaire à leur établissement; mais si après avoir fini leur noviciat, on voit qu'ils ne sont pas propres on pourra les retirer et leur donner de l'emploi dans l'infanterie... Personne ne doit être reçu dans les fortifications par faveur ou par recommandation; il faut que le mérite seul et la capacité des gens leur attire les emplois...»

Les exigences d'un tel programme expliquent déjà une grande partie des réussites exemplaires du corps des «Ingénieurs du Roy».

J.-J. R.

L'arme est à l'homme ce que la toilette est à la femme.

DOMINIQUE VENNER